



Règlement du Garonne Escalade Trophée

**Déroulement des épreuves
Saison 2022-2023**

Inscription à la compétition

Le paiement des droits d'inscription à la compétition sur une étape du GET vaut autorisation parentale de participation des enfants à la compétition.

Catégories

U10 à U16, filles et garçons.

Cadets sur certaines étapes

Principe original des épreuves de difficulté (voies)

- Tous les enfants participants doivent posséder une licence FFME mentionnant la pratique en loisirs et en compétition ; si la licence ne mentionne pas la pratique en compétition, un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition sera exigé. Pour simplifier la procédure, les clubs sont encouragés à faire prendre la licence compétition à tous leurs jeunes. Les licences découvertes ne sont pas acceptées, sauf pour des inscriptions de dernière minute qui sont acceptées seulement s'il reste de la place après les inscriptions régulières des enfants licenciés.
- Les créneaux d'escalade sont de 3h30, soit de 9h00- 12h30 et 13h30 à 17h00
- Environ 20 voies sont ouvertes pour la compétition allant du **4 au 7c**. Toutes les voies sont proposées aux enfants de toutes catégories confondues. A partir du **6c+**, **il n'y aura qu'une voie par niveau**. Chacune rapporte un nombre de points proportionnel à sa difficulté, plus un bonus si le grimpeur atteint le sommet.
- Chaque enfant choisit un maximum de 7 voies parmi toutes les voies proposées, seules les 5 meilleures voies de chaque compétiteur seront comptabilisées pour établir le classement de l'étape. En cas d'égalité de points, le total sur les 7 voies permettra de départager les ex-æquo.
Dans le cas d'un grand nombre d'inscrits, le responsable du jury pourra ramener le nombre de voies à réaliser à 6 et dans ce cas seuls les 4 meilleurs résultats seront comptabilisés.

- Les voies se grimpent généralement « en moulinette ».
En fonction des murs, les clubs organisateurs sont encouragés à proposer une ou plusieurs voies en tête. Il n'y a pas de démonstration des voies. Un **bonus de 10% sera appliqué pour les voies en tête** et précisé sur les drapeaux et sur la liste des voies
- Les **voies en tête sont proposées à partir de la catégorie U12** uniquement.
- Chaque enfant dispose d'un temps maximum strict pour grimper une voie. **Le temps varie en fonction de la hauteur du mur, soit :
3 minutes jusqu'à 8 mètres, 3 minutes 30 de 8 à 10 mètres et 4 minutes de 10 à 12 mètres**
- Un seul essai (quand les 2 pieds décollent du sol) est accordé par voie ;
Dans aucun cas, l'enfant ne pourra faire de 2° essai (sauf cas exceptionnel décidé par le président du jury, par exemple en cas de problème technique).
- Durant la réalisation de la voie, les personnes extérieures (assureur, parents, entraîneur, etc.) ne peuvent pas conseiller l'enfant qui grimpe.

Principe original des étapes de bloc

➤ **Repérages des blocs.**

Chaque bloc est étiqueté à l'aide d'une affichette comprenant le numéro du bloc marqué en gros au centre et la couleur des prises à respecter. Ces affichettes sont placées à proximité de la ou des prises de départ au pied du bloc. La ou les prises de départ pour les mains sont marquées par deux scotchs en long et sont obligatoirement tenues. Il en est de même pour les prises de départ de pieds un scotch en long. La prise d'arrivée de chaque bloc est marqué par deux scotch en long et une étiquette « A » suivie du numéro du bloc.

Les blocs sont numérotés de 1 à 50 dans l'ordre de difficulté.

Chaque bloc est ouvert avec des prises de même couleur (pieds et mains)

➤ **Organisation générale**

Les concurrents seront répartis par groupes de 10.

Chaque groupe grimpe une heure.

Un temps d'observation des blocs de 5 minutes sera accordé à tous les groupes avant le début.

Durant la période d'observation, seul le coach des clubs pourra effectuer l'observation avec les enfants.

Durant l'observation, les blocs ne pourront pas être testés, les deux pieds resteront sur le tapis.

Durant l'épreuve, ne seront admis sur le tapis avec les concurrents, que les arbitres et les membres de l'organisation.

Chaque candidat donnera sa fiche de passage au juge de bloc et pourra effectuer 3 essais sur le même bloc, les essais ne pourront se faire que chacun son tour.

Un essai est démarré avec les 2 mains sur la ou les prises de départ (signalées par 2 scotchs) et quand les 2 pieds ne touchent plus le tapis.

Un essai est réussi lorsque les 2 mains ont tenu la prise d'arrivée. (Position stabilisée, environ 2 s.).

Le juge de bloc pourra annuler l'essai si une prise n'appartenant pas au bloc est utilisée lors d'un appui de pied, stabilisation, équilibre ...

Après chaque bloc essayé non réussi, le concurrent devra laisser la place au concurrent suivant qui attend pour faire le même bloc.

A l'issue du temps réglementaire d'une heure, tout bloc commencé pourra être terminé.

Les concurrents d'un même groupe pourront se guider durant leur passage.

Durant l'épreuve, les parents, les coachs, les arbitres ne sont pas autorisés à donner des indications aux enfants qui sont sur les blocs.

Les indications pourront être données aux enfants uniquement lorsqu'ils sont sur le tapis.

Comptage des points :

Seront comptabilisés les 10 meilleurs blocs. Pour chaque bloc, le nombre de points obtenu correspond au numéro du bloc.

En cas d'ex æquo, seront pris en compte les points obtenus sur les autres blocs.

➤ Catégories :

- U10 : blocs de 1 à 20
- U12 : blocs de 11 à 30
- U14 : blocs de 21 à 40
- U16 : blocs de 31 à 50
- U18 : blocs de 31 à 50

Classement

- Un classement par catégorie pour chaque étape.
- **Les compétiteurs hors département 31&32 ne seront pas pris en compte pour les podiums.**

Récompenses

- ✓ Des médailles seront remises aux 3 ou 5 premiers du classement par étapes.
- ✓ Dans la mesure du possible un lot par enfant sera remis à chaque étape, peu importe le classement.